



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

**Extrait du Registre des Délibérations  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le deux juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de VERDUN s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Maire,

**Examen et vote du  
COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2024 du Budget  
Annexe MIRIBEL**

**DVV2025\_0029**

Présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Bernard GOEURIOT, Madame Angelina DE PALMA-ANCEL, Monsieur Gérard STCHERBININE, Madame Christine PROT, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Sylvie BOURDIN WATRIN, Monsieur Fabrice WEISSE, Madame Diana MOUNZER, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Eric BAL, Monsieur Philippe DEHAND, Madame Sandrine JACQUINET DEBEAUMOREL, Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Karen SCHWEITZER, Madame Dominique GRETZ, Monsieur Mathieu HOUSSON, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE

Absents-excusés :

Madame Agnès GIROUX, Madame Pascale BATTOU, Madame Cécile HAROS, Madame Jennifer GHEWY, Madame Julia RICHARD, Monsieur Quentin BROCHET, Madame Nasra ANRIFIDINE, Madame Christel RENAUD, Monsieur Pascal BURATI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Jacqueline BRABANT à Madame Christine PROT
- Monsieur Jean-François THOMAS à Madame Emmanuelle CASAGRANDE

Entendu l'exposé de Monsieur Bernard GOEURIOT, Premier Adjoint,

Synthèse de la délibération

Le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire). Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes d'un exercice. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Les Balances Générales du Compte Administratif de 2024 pour le Budget Annexe Miribel s'arrêtent aux chiffres suivants :

2024	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumulé
Total des dépenses de l'exercice	3 891 780,79	3 921 372,98	7 813 153,77
Total des recettes de l'exercice	3 759 036,57	4 027 165,79	7 786 202,36
Résultat de l'exercice	- 132 744,22	105 792,81	- 26 951,41
Résultat reporté 001 et 002	- 1 499 207,66	1 499 207,66	-
Résultat cumulé	- 1 631 951,88	1 605 000,47	- 26 951,41

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif établi suivant l'instruction comptable M57.

#### • **Contexte – Problématique**

Le Budget afférent à l'exercice qui vient de se clore était un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelles mesures ces prévisions se sont réalisées.

Cette constatation est opérée au moyen de comptes :

- le Compte de Gestion établi par le gestionnaire des deniers, le Service de Gestion Comptable de Verdun (SGC)

- le Compte Administratif établi par l'ordonnateur donc le Maire,

Le Compte Administratif fige le passé, mais il est la base d'appréciation de la situation financière de la collectivité. Son établissement est indispensable pour l'élaboration des documents budgétaires des exercices suivants.

Il reprend les mêmes rubriques que le Budget Primitif. Il est le relevé de toutes les opérations financières, recettes et dépenses, qui ont été effectuées dans le courant d'un exercice, en l'occurrence du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 plus la journée complémentaire de janvier 2025.

Il est proposé de bien vouloir désigner un président pour la présentation du Compte Administratif 2024.

La présentation du Compte Administratif s'effectue au travers du document budgétaire notamment du détail par article tant en dépenses qu'en recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement transmis en version dématérialisée.

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales :

- le Compte Administratif doit être voté après que l'assemblée délibérante se soit prononcée sur le compte de gestion. Ce vote doit intervenir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice soit au plus tard le 30/06 de l'année suivante ;

- Cette présentation du Compte Administratif interviendra après l'élection d'un Président de séance ;

- Monsieur Le Maire se retire et ne participe pas au vote.

**Pour information, le document budgétaire et l'annexe sont consultable à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.**

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<https://grandverdun.synology.me:8081>

Login : verdun

Mot de passe : Magistrum55100!

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

1 sans participation : Samuel HAZARD

**ADOPTE** le Compte Administratif 2024 du Budget Annexe MIRIBEL.

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**DELIBERE** en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Maire, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L€



Signé électroniquement par : Samuel  
HAZARD  
Date de signature : 12/06/2025  
Qualité : Maire de Verdun

Samuel HAZARD

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 055-215505454-20250602-DVV2025\_0029-DE

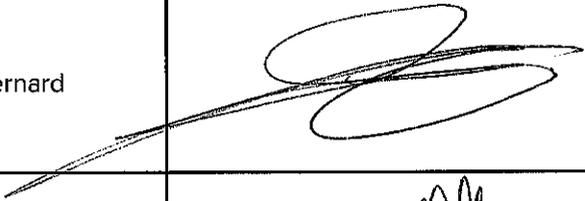
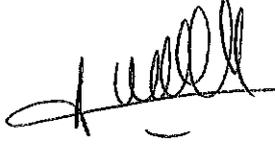
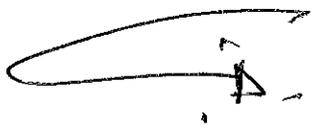
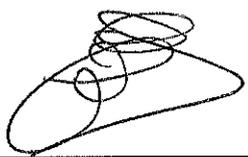
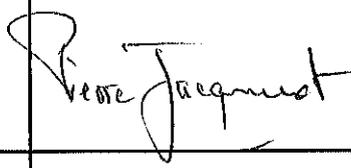
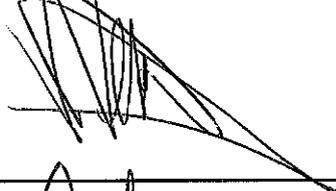
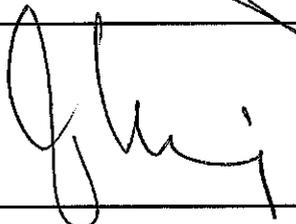


**Recours, informations des usagers.**

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

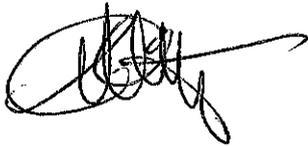
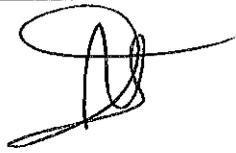
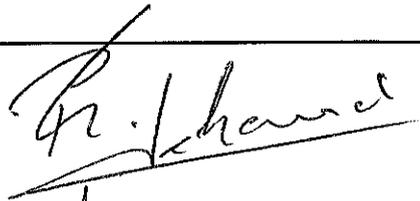
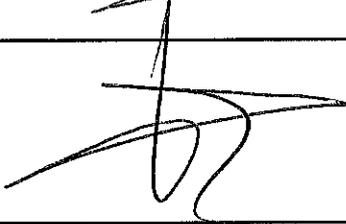
**CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2025**

dont : Compte administratif

Ordre	Nom	Prénom	Signature
1	HAZARD	Samuel	
2	GOEURLOT	Bernard	
3	DE PALMA-ANCEL	Angéline	
4	STCHERBININE	Gérard	
5	PROT	Christine	
6	JACQUINOT	Pierre	
7	BOURDIN WATRIN	Sylvie	
8	WEISSE	Fabrice	
9	MOUNZER	Diana	

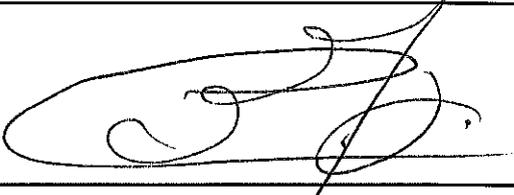
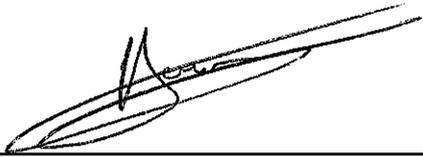
**CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2025**

dont : Compte administratif

Ordre	Nom	Prénom	Signature
10	GIROUX	Agnès	
11	COLLIGNON	Maryvonne (Yvonne)	
12	CORTIAL	Patrick	
13	GRIGGIO	Antoni	
14	BAL	Eric	
15	BRABANT	Jacqueline	
16	DEHAND	Phillippe	
17	JACQUINET DEBEAUMOREL	Sandrine	
18	BATTOU	Pascale	

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2025**

dont : Compte administratif

Ordre	Nom	Prénom	Signature
19	COLAUTTI	Philippe	
20	ROUARD	Guillaume	
21	CASAGRANDE	Emmanuelle	
22	THOMAS	Jean-François	
23	SCHWEITZER	Karen	
24	GRETZ	Dominique	
25	HOUSSEON	Mathieu	
26	HAROS	Cécile	
27	LAHAUSSE	Jean-Bernard	

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2025**

dont : Compte administratif

<b>Ordre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Signature</b>
28	GHEWY	Jennifer	
29	RICHARD	Julia	
30	BROCHET	Quentin	
31	ANRIFIDINE	Nasra	
32	RENAUD	Christel	
33	BURATI	Pascal	